

AFFAIRE No 3 - BILAN PREVISIONNEL DES OPERATIONS LTS 1985

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Trois opérations d'Habitat Social (soit 85 logements) ont été financées dans le cadre de la L.B.U. en 1985. Les bilans prévisionnels de ces opérations s'établissent comme suit :

OPERATION "LES JAMALACS III"

54 logements - Z.A.C. no 2 des Patates à Durand

<u>DEPENSES</u>	!	<u>RECETTES</u>		
Construction	10 340 732	!	LBU - Construction	5 171 000
Charge foncière	3 732 110	!	LBU - VRD	1 944 000
		!	FIR	648 000
		!	Emprunt communal (CDC)	6 309 842
TOTAL	14 072 842	!		
		!	TOTAL	14 072 842
		!		

OPERATION "LES POINCETIAS"

19 logements - La Montagne 8ème

<u>DEPENSES</u>	!	<u>RECETTES</u>		
Construction	3 850 000	!	LBU - Construction	1 876 600
Charge foncière	1 609 800	!	LBU - VRD	684 000
		!	FIR	228 000
		!	Emprunt communal (CDC)	2 671 200
TOTAL	5 459 800	!		
		!	TOTAL	5 459 800
		!		

OPERATION "LES AZALEES"

12 logements - Le Brûlé

<u>DEPENSES</u>	!		<u>RECETTES</u>	
Construction	2 300 000	!	LBU - Construction	1 004 850
Charge foncière	941 000	!	LBU - VRD	432 000
		!	FIR	144 000
		!	Emprunt communal (CDC)	1 660 150
TOTAL	3 241 000	!		
		!	TOTAL	3 241 000
		!		

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver ces bilans prévisionnels.

Je mets la question aux voix.

Monsieur HOARAU Marcel donne lecture de l'avis des Commissions.

Les Commissions du Cadre de Vie et des Finances émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport et l'avis des Commissions
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---

RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION
Le 07 OCT. 1985
Article 3 de la loi n° 82-213 du 2
mars 1982 relative aux droits et
libertés des Communes, des Départe-
ments et des Régions